

FRONDEUR

10^{Centimes} = LE N^o

UN COLLEGE HOMOGÈNE.



Homogène en effet — Ils sont tous d'accord quand il s'agit de soutirer l'argent du public.

ABONNEMENT :
Un an fr. 5 00
—
Franco par la Poste
—
Bureaux
12 - Rue de l'Étuve - 12
A LIÈGE
Rédacteur en chef : NIHIL

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :
Six mois fr. 2 75
—
RECLAMES :
La ligne » 1 00
Fait-divers » 3 00
—
Administrateur : A. HERMAN.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

UN COLLÈGE HOMOGÈNE.

L'Administration communale, depuis une quinzaine de jours, nous comble véridiquement de ses faveurs.

C'est ainsi que nous avons successivement reçu le projet de budget pour 1888, puis un projet de taxes nouvelles sur l'exercice des professions, et enfin un rapport, fait au nom du Collège, par M. Léo Gérard, échevin délégué aux finances, sur la proposition de contracter un emprunt de 8 millions !

Huit millions, huit millions, nous avons rarement possédé cette somme dans les coffres-forts du *Frondeur*.

Il nous faut donc réfléchir avant d'émettre un avis quelconque.

Mais un point, sur lequel nos réflexions sont faites, et depuis longtemps, c'est celui-ci :

Avant les élections, on ne parle jamais que d'économies et de dégrèvements d'impôts, de soucis des intérêts matériels et de la sollicitude apportée au relèvement de l'industrie, du commerce et de l'agriculture.

Nous avons entendu, dans les réunions destinées à chauffer le succès des candidats de l'Association libérale, bien des discours éloquentes sur ce sujet.

Le public, le bon public, a applaudi à outrance et s'est précipité avec enthousiasme vers les urnes électorales, si l'on peut appeler « urnes » les abominables caisses où nous sommes invités à déposer nos bulletins de vote.

Mais, — sitôt l'élection terminée, et les candidats élus, on change de gamme et l'on nous dit :

« Maintenant que la farce est jouée, voici la carte à payer. »

Et la carte s'élève à des totaux fabuleux. Contributions, impôts, centimes additionnels, taxes, surtaxes, emprunts, etc., autant de mots différents qui signifient exactement la même chose et pourraient se traduire par ce commandement :

Contribuables, à vos poches !...

Des promesses, faites avant l'élection, de dégrever le commerce ou l'industrie, il n'en est plus aucunement question. Au contraire, c'est à cette même industrie, à ce même commerce que l'on commence par demander les millions que l'on était censé devoir faire affluer dans ses caisses.

Il est vrai que les industriels et les commerçants, s'ils paient d'abord en rechignant les charges nouvelles que l'on fait peser sur eux, ont une manière toute particulière de rattraper intérêt et capital et même de réaliser en définitive un assez joli bénéfice.

Il leur suffit, pour cela, d'un simple virement de compte : « Je paie cent francs d'impositions nouvelles, c'est bien j'en réclamerai deux cents à mes clients. »

Et comme les ouvriers sont les seuls qui soient les clients de tout le monde, sans avoir de clientèle sur laquelle ils puissent prendre leur revanche, il en résulte, qu'en dernier ressort, ce sont eux qui paient la totalité des impôts que l'on prétend être équitablement répartis sur la totalité des citoyens.

C'est probablement ce qui explique la répugnance que nos Associations libérales éprouvent à voir les travailleurs entrer enfin dans les Conseils communaux.

A. H.

Nos contributions présentes et à venir.

Nous avons annoncé la publication du projet de taxe sur l'exercice des professions. Pourquoi sur l'exercice des professions ? Et les rentiers ? Va-t-on frapper le travail, — après avoir grevé le capital immobilier par la taxe que

l'on connaît, — sans rien demander à la propriété mobilière ?

Va-t-on continuer de faire payer tous les services publics par celui qui travaille, au profit du désœuvré propriétaire, par exemple, de 10,000 livres de rente belge ?

Ça serait absurde et inique.

Si l'on veut remanier notre système d'impôts, que l'on établisse l'impôt sur le revenu ; que l'on y aille franchement ; que l'on prenne le taureau par les cornes ; mais que l'on ne se borne pas à des demi-mesures qui mécontenteront tout le monde.

L'impôt sur le revenu fonctionne à Huy à la satisfaction générale. Nos conseillers progressistes ont le devoir, — le devoir strict, — de refuser de voter un impôt qui frappera le travail et rien que le travail.

Et si encore il frappait tout le travail !

Mais non !

Si le prix de notre travail — à nous contribuables — s'est modifié de telle façon que nous devions en laisser une partie à la communauté, pourquoi n'impose-t-on pas aussi le prix du travail de tous les fonctionnaires ?

Pourquoi exempter les professeurs à l'Université, à l'Athénée, les magistrats de tout rang... et de tout mérite.

À les dégrever de la patente, on augmente leurs traitements sans le dire.

S'ils gagnent trop peu, qu'on les paye davantage ; mais si moi, négociant, je paie l'impôt parce que je travaille, que ces budgétivores le paient aussi... sinon on dira qu'ils ne travaillent pas.

Et Messieurs les Bourgmestres et échevins ! Pourquoi leur traitement échappe-t-il à l'impôt ?

Voyons un bon exemple !

La rente est tombée à 2 1/2 ou 3 % ; les terres rapportent 2 %, les maisons en ville 3 ou 4 %. La ville profite de cette situation brillante pour maintenir — espérons qu'on n'augmentera rien ! — les contributions au même taux. Et les fonctionnaires de tout ordre regarderont passer l'orage à l'abri.

Ce serait anti-démocratique. Et — dans trois ans — le corps électoral aurait à s'en souvenir.

Il y a encore bien des critiques de détail à formuler. Pourquoi arrêter à 80,000 frs. en maximum le bénéfice présumé qu'un homme peut réaliser à Liège en un an ?

On va même jusqu'à croire qu'un avocat ou un notaire ne peut encaisser au delà de 50,000 frs.

On parle pourtant de certains avocats auxquels une affaire a rapporté plus de 50,000 frs.

Et les notaires ! On sait ce qu'ils gagnent sans grande fatigue.

Eux, pour 50,000 frs. payeront 472 frs.

Les banquiers, qui travaillent au moins autant que les notaires et qui risquent toujours leurs capitaux, payeront, pour le même bénéfice 607 frs.

Pourquoi ?

Mystère.

Mais ceci est de trop. Le principe du projet est mauvais. Cela suffit pour qu'on le repousse.

AMEN.

FINANCES.

Nous avons reçu le rapport de M. Léo Gérard, échevin des finances, sur la proposition de contracter un emprunt provisoire de huit millions, écrit dans un style très sobre et très clair. Nous l'avons lu avec intérêt et quoique les questions financières tiennent peu dans le cadre de ce journal, nous allons résumer cet exposé en quelques mots.

Ce rapport nous apprend que, dès 1885, la ville se voyait dans la nécessité de contracter un emprunt provisoire pour faire face aux dépenses occasionnées par l'achèvement de divers travaux ; renouvelé et augmenté progressivement cet emprunt provisoire, qui échoit le 1^{er} janvier prochain, s'élève actuellement à 4 millions. C'est pour faire face à cette dette et pour assurer le service financier de la ville que le nouvel emprunt est proposé.

Le Collège avait taché tout d'abord, de s'entendre avec le syndicat des banquiers bruxellois et liégeois pour se créer ces ressources, soit au moyen d'un emprunt définitif, soit dans l'unification de la dette par le système de conversion adopté à Bruxelles et à Anvers, mais ces deux dernières opérations ont pesé sur le marché financier et, comme il reste encore un bon nombre de ces titres non classés, la nouvelle émission pour Liège courrait risque de ne pas réussir.

Il va de soi que dans un temps donné lorsque le marché financier des lots de ville aura repris sa situation normale, l'emprunt

provisoire, actuellement proposé, rentrera dans un emprunt définitif à longue échéance, car il n'est que logique de faire supporter aux générations futures la part des dépenses relative aux travaux dont elles profiteront.

Le rapport de l'échevin des finances énumère ensuite les divers travaux à exécuter et dont la dépense sera couverte par l'excédant de l'emprunt provisoire après remboursement de la dette à échoir le 1^{er} janvier 1888. Tels sont : les égouts, la distribution des eaux, les travaux de voirie, le transfert de l'Académie des Beaux-Arts, la construction d'un nouvel hôpital en remplacement de Bavière, les nouvelles Halles, etc., etc.

Tous ces travaux, dont bon nombre s'imposent immédiatement, seront exécutés sans qu'il en coûte, paraît-il, de nouvelles charges aux contribuables, car la dotation de l'emprunt proposé est assurée par le service financier dont l'accroissement est fourni par la redevance du gaz. S'il en est ainsi et, comme dit encore le rapport, « si un jour la conversion des emprunts venait réduire les charges du budget, cet allègement devrait, dans la pensée du Collège, avoir pour conséquence immédiate des dégrèvements d'impôts. » Nous n'avons qu'à applaudir des deux mains... ce qui ne va pas empêcher Légit de crier à l'abomination de la désolation.

FOUET.

Ça et là.

A peine les élections communales terminées, en voici des quantités d'autres annoncées de toutes parts.

C'est d'abord l'Association libérale qui procède au renouvellement de son comité. Et, à ce propos, admirons le progrès rapide fait par les idées démocratiques dans notre bonne cité.

Jusqu'à présent, on le sait, c'était les membres de la commission qui choisissaient entre eux le président de l'Association libérale.

On a renoncé à ce système suranné, et, dorénavant, c'est l'assemblée elle-même qui sera appelée à désigner celui de ses membres qu'elle croira le plus digne d'occuper ces hautes fonctions...

Seulement, — il y a un seulement, — on a eu soin de ne présenter au vote de l'Association qu'un seul et unique candidat.

De sorte que les sociétaires ont le choix... de choisir... celui qu'on ne leur impose pas... Oh ! non ! jamais !

* * *

A la Populaire, élections sur toute la ligne.

Il s'agit de renommer la commission toute entière, administrateurs compris.

Il y a neuf places à conférer dans le Conseil d'administration et neuf, dans le comité de contrôle.

Mais au moins, à la Populaire, on n'est pas réduit à la portion congrue et pour dix-huit places vacantes, il y a trente candidats.

* * *

Prayon-Forêt. Elections communales. — Depuis le ballottage du 23 octobre dernier, on parle beaucoup de la retraite d'un des plus anciens conseillers. Ce n'est pas M. Higny.

Avais-je candidat que la place tenterait. Pour avoir chance de réussite se faire accompagner du bourgmestre et de son garde-champêtre.

S'adresser pour renseignements complémentaires à M. Higny, encore échevin à Brouck.

* * *

Même sujet. — On nous écrit de cette localité que M. Higny, échevin sortant, n'a réussi au ballottage du 23 octobre, que grâce à l'appui et aux démarches du Bourgmestre M. Ancion. Celui-ci, qui ne connaît sans doute pas suffisamment ses administrés, s'était fait accompagner dans ses tournées par le garde-champêtre Leclerc ; Ce dernier a, paraît-il, du temps disponible et il connaît très bien les électeurs.

Au besoin il pourrait aussi servir pour les élections provinciales ; il a donc son utilité.

* * *

Avez-vous dégusté les cigares de la maison Carlos Vandendriessche ?

— Certainement.

— Comment les trouvez-vous ?

— Exquis, tout simplement, et vous ?

— Moi, je n'en dis rien, mais je suis de votre avis et... je le partage.

10189.

Le "FRONDEUR", au Conseil communal

Séance du 7 novembre 1887.

Grâce à la protection de M. Massart, l'aimable huissier qui, après sa belle chaîne, fait le plus d'honneur au Conseil, nous avons pu tendre une oreille indiscrète contre la porte de la salle où ces messieurs dégustaient le fin cigare avant la séance.

Eh ! bien, vrai, dans l'intimité ils sont amusants, nos édiles, ce sont réellement de bons zics, sans façon ; on ne croirait jamais, lorsqu'on les voit gravement installés dans leurs fauteuils en séance publique, que ce sont eux qui rigolaient un moment avant dans la pièce à côté. Ecoutez plutôt :

M. d'Andrimont, bourgmestre. — Ah ! ça, mes amis, aujourd'hui pas de discours pour la galerie, pas de blagues, hein, soyez brefs. Vous savez que cette nuit même je pars pour Londres et je n'entends pas me fatiguer à écouter de longues tirades sur les objets à l'ordre du jour. (Faisant claquer la langue.) J'aurai besoin de toutes mes forces là-bas, au pays des miss.

M. Charles. — Ne craignez rien, mon cher Julien, nous nous couperons la langue plutôt que de dire des choses inutiles ce soir. Il importe de ménager les facultés physiques et morales du premier magistrat d'une ville dont le taureau a une renommée universelle ; il ne faut pas qu'à Londres on puisse supposer que cette réputation a été surfaite.

M. d'Andrimont. — Tu sais, sans me vanter, les wallons pourraient être plus mal représentés à Londres. D'ailleurs, je vous raconterai les petites fredaines qui suivront certainement le banquet du lord-maire. On n'a pas tous les jours des distractions anglaises sous la main et pour une fois que l'occasion se présente, schoking, je vas en tater !

M. Ziane. — Yès ! Quel chagard, ce bourgmestre !

Si j'étais encore échevin...

Ne pouvant l'accompagner, je te prierai de me rapporter quelques articles anglais dont j'ai besoin.

M. d'Andrimont. — Avec plaisir, mon cher. Trois pages de mon carnet sont déjà remplies de commissions pour des amis ; tant plus, tant mieux, cela me permettra de faire des connaissances. Tu comprends, vi stoumac, ce sont des anglais qui vendent ces bibelots que je pourrai examiner avec elles, essayer mesurer, charger, marchander, emballer, etc. Rien que d'y penser, j'ai chaud.

M. Hanssens. — Mon cher bourgmestre vous vous emballez, et vous oubliez la séance.

M. d'Andrimont. — Tiens, c'est vrai, il est l'heure. Ouf ! quelle chaleur ! Allons, en route, et brûlons les étapes.

La séance est ouverte à 7 heures et levée à 7 h. 45.

Pendant ces 45 minutes nos honorables épuisent l'ordre du jour avec un entrain qui fait honneur à leurs sentiments généreux vis à vis du président ; ce dernier y apporte du reste une ardeur tout-à-fait juvénile qui n'a pas dû se refroidir avant son arrivée chez la fière Albion.

BLAG.

RAHISSE.

Les commissaires d'arrondissement
Pollet bin s'daborder d'verdiale,
I sont man'cis, j' creus vormint,
Qu'on les évoierent bin à diale.
Qu'on les mette ds bach' ax chinisses'
J' creus qui nos ni pièdrans rin !
S' on supprimass' minn' les minisses'
Ji wage qu'on n' s'enn' aperçut nin.

CHAMONT.

Coups de Fronde.

Armes prohibées. — Si l'on ne fabriquait pas des armes prohibées, il n'en existerait pas ; c'était déjà l'avis de M. de La Palisse.

Puisqu'on en tolère la fabrication, il semble logique que la vente en soit permise. Erreur profonde, le gouvernement fait condamner à l'amende ceux qui vendent et ceux qui achètent ces armes.

Pourquoi ? Parce qu'il existe une loi là-dessus, et que les lois sont faites pour s'en servir, pardieu !

Voyez comme ils sont malins, ces légis-

lateurs; plus la production des armes prohibées est grande, plus d'argent cela rapporte au trésor, car la production n'augmente qu'en raison de la demande, et c'est la demande qui amène la pénalité.

Mais il y a plus fort: après avoir confisqué les armes qui lui permettent de percevoir l'amende, le gouvernement les fait vendre publiquement et retire de ce chef un nouveau bénéfice, sauf à faire pincer l'acquéreur qui en sera trouvé porteur, à lui faire payer aussi l'amende et à reconfisquer l'instrument interdit qui devient ainsi un véritable talisman pour le trésor.

Va te cacher, Machiavel, tu n'aurais pas trouvé, sous prétexte de moralité et de sûreté publique, une législation aussi sublime contre la liberté.

Purgation universelle. — S'il y a un peu de sel dans le présent coup de fronde, ne craignez rien, ami lecteur, ce n'est pas du sel anglais. Il s'agit d'une purgation sans amertume inventée par un chef d'exploitation nommé Léon XIII à l'occasion de son jubilé, lequel jubilé servira de prétexte à de nombreux cadeaux envoyés à l'inventeur par les constipés des cinq parties du monde. Ces cadeaux que l'on évalue à plusieurs millions ont rendu leur heureux possesseur fort généreux, et dans sa jubilation il vient d'adresser aux fidèles une circulaire-réclame capable de faire rougir les pharmaciens Uten, Fiévez et autres Géraudel.

Savourez l'extrait ci-après du boniment imprimé dans la *Gazette de Liège* du 2 novembre:

« Emu par ces marques publiques d'amour et de piété traditionnelle, nous avons décidé d'ouvrir les trésors de l'Eglise dont Dieu nous a confié la dispensation. »

Vous croyez que c'est le prélude d'un déluge de rondelles en or! Naïf enfant, écoutez la suite:

« C'est pourquoi, à tous et chacun des fidèles de Jésus-Christ de l'un ou l'autre sexe!... (Pourquoi pas aussi de ceux qui appartiennent à la catégorie intermédiaire?) Qui viendront à Rome en pèlerinage à l'occasion de notre jubilé sacerdotal, nous accordons dans le Seigneur l'indulgence plénière et la remission de tous leurs péchés, etc... »

Comprenez-vous maintenant pourquoi les trésors de l'Eglise seront ouverts? C'est tout simplement pour faire entendre aux idiots pèlerinards que leur devoir est de les remplir en échange de la purge plénière administrée à leur conscience malpropre.

Donnant donnant, pas d'argent, pas de sel! C'est la règle dans toutes les boutiques.

Orphelinat des garçons. — Un correspondant croit nous apprendre une nouvelle en nous signalant que l'aumônier de l'établissement enseigne « que l'ignorance » est préférable à l'instruction sans foi, que les prisons sont peuplées d'hommes insoumis, d'instituteurs diplômés et enfin qu'il oblige les orphelins à assister aux vêpres, au catéchisme, etc. »

Nous savions cela depuis longtemps et nous ne voyons rien à reprocher à cet aumônier qui ne fait que remplir son devoir de prêtre. Ceux qui introduisent un loup dans la bergerie savent bien qu'il n'allaiera pas les moutons.

Le même correspondant critique le pain, le beurre et l'emploi des domestiques en dehors de l'orphelinat. Ce sont là des questions de ménage qui ne peuvent intéresser le public, nous n'avons donc pas à nous en occuper.

La cahute. — On fait circuler en ville la pétition que voici:

A MM. les Bourgmestre, Echevins et Conseillers communaux,

Dans votre haute sagesse et guidés par les besoins pressants de vos administrés, vous avez choisi la place St-Lambert pour l'établissement d'un cabinet d'allège qui en fait le plus bel ornement.

Vous n'ignorez pas, messieurs, que depuis quelques jours la police a fait fermer plusieurs maisons hospitalières dans lesquelles nous avions l'habitude d'aller secouer l'ennui que procure parfois l'isolement, ennui dont la décharge était pour nous un soulagement suprême.

Plusieurs d'entre vous ont pu apprécier, au point de vue hygiénique, les effets bienfaisants que produit la cessation d'un isolement prolongé, jointe à l'écoulement d'un ennui qui déborde.

Nous espérons que vous tiendrez à nous délivrer au plus tôt des privations intolérables provoquées par les agissements de la police; à cet effet, nous croyons devoir appeler votre attention sur l'utilité qu'offrirait un étage ajouté au monument connu sous le nom de cahute. Si, comme nous le croyons, le local ne suffisait pas à l'exubérance des amateurs d'échange de vue, vous pourriez décréter la construction de trois édifices semblables sur les coins disponibles de la place St-Lambert, dont l'ornementation se compléterait ainsi tout naturellement.

Sachant que beaucoup d'entre vous recherchent comme nous les calmants consolateurs de la solitude, nous avons l'espoir

Maison DEWACHTER frères

Rue de la Cathédrale, 20-22 et rue de la Régence, 24

Vêtements Confectionnés et sur Mesure

POUR

HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

Beaux Pardessus Beaver, depuis Fr. 19

Pardessus, peignés, toutes nuances, depuis Fr. 25

Costumes complets, depuis Fr. 25

Choix immense de Pantalons, depuis Fr. 6

Dix Grandes Maisons de Vente

Appel direct aux Fumeurs

SUPPRESSION DES INTERMÉDIAIRES

75 p. c. d'économie

La grande manufacture de Cigares riches,

Carlos Vandendriessche et C^{ie}

D'ANVERS

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, ainsi que Messieurs les consommateurs, qu'elle met en vente, à partir de ce jour, un stock considérable de Cigares riches et exquis, à des prix inconnus jusqu'à présent.

Son fondé de pouvoir se tient à la disposition de Messieurs les amateurs pour la vente et la dégustation, tous les jours de 2 à 6 heures, à

L'HOTEL DE LA POMMELETTE

Rue Souverain-Pont, Liège

LA POPULAIRE

Société coopérative, 4, place Verte, Liège

VIENT D'OUVRIR UNE

BOULANGERIE

Où l'on peut se procurer du pain de toute première qualité, aux conditions suivantes:

a) Pain blanc, 28 centimes le kilog. | b) Pain de froment, 24 centimes le kilog.

Au même n^o, dégustation de LA POPULAIRE, bière de saison spéciale, d'une qualité réellement supérieure: 10 cent. le grand verre. — VIN DE BORDEAUX, garanti pur, 1 franc la bouteille, 10 cent. le verre. — Orge et foin.

N. B. — Les salles du café sont constamment accessibles au public.

AU TISSERAND

SPÉCIALITÉ DE BLANC ET LINGERIE

73, rue de la Cathédrale, LIÈGE (coin de la rue de la Syrène)

ASSORTIMENTS CONSIDÉRABLES

EN

Blanc, Toiles, Rideaux, Mouchoirs, Linge de Table, Corsets, Lingerie, Chemises d'Hommes, etc.

ACTUELLEMENT

GRANDE MISE EN VENTE

DES

Articles d'Hiver

Couvertures en laine et en coton, Courtepointes ouatées, Flanelles, Molletons piqués, Chemises, Gilets et Jupons de flanelle, etc.

Seul dépôt à Liège du Corset Hygiénique. Système du Dr Bock.

Envoi franco d'échantillons et de tout achat dépassant 20 francs.

que vous ferez à la présente l'accueil qu'elle mérite.

Agréez, etc.
(Suivront les signatures de tous les lapins découragés).
BLAG.

Chronique rurale.

LA DERNIÈRE GRIVE.

Ocquier, 7 novembre.

Comme l'ouragan d'ilya dix jours, l'avait dévastée de fond en comble, notre petite tanderie, si soigneusement entretenue, cependant!

On était arrivé vers la fin de la saison, c'est vrai, mais les fins de saison sont quelquefois bien fructueuses et nous ne comptons pas être obligés de renoncer si tôt à notre plaisir favori.

Car c'est un véritable plaisir pour l'amateur que la tanderie aux grives. — Elle commence vers le milieu du mois de septembre, quand les bois se mordorent, et dure souvent, — si le temps est favorable, jusque vers le 10 ou le 15 novembre.

Les préparatifs de cette tanderie sont longs et minutieux, mais l'espoir des résultats futurs donne un charme au moindre détail.

Il faut d'abord, dans le bois où l'on veut tendre ses pièges, tracer des sentiers en zig-zag où l'on puisse circuler aisément sans jamais s'égarer; sinon, l'on risquerait de perdre une partie de son butin. On choisit pour cela, de préférence, des taillis d'une certaine hauteur, que l'on ébranche de droite et de gauche, de manière à n'y laisser qu'un passage étroit. Ces sentiers, que l'on nomme en wallon « pasais d'less », — c'est-à-dire: sentiers des lacs ou des lacets, — se tournent, se retournent et se contournent sur eux-mêmes, sans jamais se croiser, de façon à former un véritable labyrinthe dont on possède le fil, puisque d'un lacet on doit toujours facilement apercevoir le suivant.

Les sentiers tracés, et c'est là que se révèle la science de ceux qui sont chargés d'établir la tanderie, on procède à une opération qui consiste à assujettir les ployons ou pliants (« pôièroûs » en wallon), aux branches les plus vigoureuses du taillis qui bordent le sentier. On prend pour cela des branchettes flexibles ayant environ quarante centimètres de longueur, que l'on plie en forme d'équerre, la partie oblique ayant deux fois la longueur de la partie horizontale.

Soit en enclouant les deux extrémités, soit en les introduisant dans des entailles que l'on a eu soin de faire d'avance, on les adapte aux branches des arbustes qui semblent devoir attirer tout d'abord les regards des victimes.

Dans un taillis de quatre hectares, un bon tendeur peut établir des sentiers de manière à y placer environ de douze à quinze cents ployons.

Ceux-ci dûment assujettis, on procède au placement des lacs ou lacets. Chaque lacet, formé de deux ou trois crins tordus, est introduit dans la partie oblique du pliant, que l'on a eu soin de fendre par le milieu, vers le centre de sa longueur. On en forme ensuite un nœud coulant, qui fait cercle dans le triangle et dont la base se trouve à peu près distante de quatre centimètres de la partie inférieure de ce triangle.

Il ne reste plus qu'à faire, dans cette partie, une courte entaille dans laquelle on puisse accrocher le petit groupe de pois de sorbier qui servira d'appât aux grives, friandes de ces baies écarlates et traitresses.

La tanderie doit être entretenue avec le plus grand soin pendant toute la durée de la saison. On doit redresser tous les nœuds coulants que le vent ou d'autres accidents auraient pu déranger. On doit aussi veiller à ce que les pois de sorbier soient renouvelés au fur et à mesure de leur disparition... et surtout, on doit la visiter, pendant l'époque propice, au moins deux fois par jour; de grand matin, d'abord; l'après-dînée, ensuite.

L'amateur, le véritable amateur, le seul qui puisse apprécier pleinement le charme de cette tanderie, n'hésite pas un instant à se lever au petit jour; vertueux, il aime à voir lever l'aurore.

Il s'en va seul, ou accompagné tout au plus d'une ou de deux personnes qu'il connaît discrètes et raisonnables, car, une fois entrés dans le bois, il s'agit d'officier avec recueillement.

Pas de paroles inutiles: un silence respectueux doit régner! On marche à petits pas, en faisant le moins de bruit possible, afin de ne pas effaroucher les oiseaux.

Généralement, lorsque l'on est deux, l'un se charge de redresser les nœuds défaits, l'autre de remplacer les amorces absentes et, fiévreusement, tout en soignant sa besogne, chacun plonge de longs regards dans les profondeurs des sentiers.

Tout à coup, un des tendeurs s'écrie, — à voix basse:

— Une grive!

Les novices se précipitent, négligeant de surveiller les pièges qui les séparent de leur victime. Les anciens, sans accélérer le pas, continuent leur inspection, certains que la prise ne leur échappera pas.

Ce n'est que dans le cas où la bête, saisie par l'aile ou par la patte, se débat ou se démenne, qu'ils se départissent de leur sage lenteur, se hâtent d'aller la décrocher et de la tuer avant de l'enfourer dans la sacoche qu'ils ont accoutumés d'emporter avec eux.

La victime n'est pas toujours une grive. On prend des merles, des rouges-gorges et des geais. Ceux-ci, quand ils sont vivants, font un train de tous les diables. Ils crient d'une affreuse manière, ils ont ongles et bec, d'ailleurs, et c'est toute une affaire que de les réduire au silence. Bien souvent, j'ai désespéré de venir à bout de leur résistance obstinée à se laisser étrangler.

Les grives, elles, sous le coup de ponce de leur assassin, lancent un petit cri plaintif qui fendrait l'âme à tout autre qu'un teneur, lui jettent un regard qui attendrait les pierres, puis ferment l'œil et, résignées, laissent languissamment pendre leur tête. O la dure nécessité de tuer ces charmants oiseaux! Et cependant, il le faut bien. Généralement, en se débattant, ils se sont brisés l'aile ou la patte et les lâcher ne ferait qu'allonger leur agonie...

Enfin, on a fait le tour du bois. On a pris, non pas une, mais huit, dix ou vingt grives, et l'on rentre au logis satisfait de sa chasse... Voilà, du moins, ce qui se passe d'ordinaire.

Mais, l'autre jour!... L'ouragan avait tout détruit.

Plus un lacet méthodiquement ouvert, presque plus d'amorces en place. Les pois de sorbier gisaient mélancoliquement à terre, au milieu de tas de feuilles mortes.

Le bois lui-même n'offrait plus nul attrait.

Et nous errions à deux, tristement, certains d'avance que la tendresse était bien finie et que nous n'avions aucun espoir de joindre à notre souper ce supplément fin et distingué : un demi-douzaine de grives.

Pourtant, j'eus un moment d'espoir.

A travers les taillis dépouillés, j'aperçus soudain quelque chose qui pendait, et je dis à mon compagnon :

— Une grive!!...

C'en était une, en effet; mais combien lamentable!

Prise par l'aile elle avait dû être déchiquetée vivante par un épervier. Il n'en restait qu'un paquet de plumes et quelques lambeaux de chair.

Nous enterrâmes ces débris au pied de l'arbre qui fut témoin de son agonie; puis nous revînmes à l'auberge, désolés de notre course inutile, attristés par ce massacre de la dernière grive.

Heureusement, le mayeur avait pris ses précautions. — Et c'est en en dégustant d'autres que nous fîmes l'oraison funèbre de celle qui manquait à notre repas.

(La Nation.) FREEMAN.

Théâtre Royal.

M. Coulon a été, à l'égard du *Frondeur*, d'une amabilité modèle.

Si nous disons du mal de sa troupe, ce sera pure vengeance de notre part. Il le croira, du moins.

Le public, qui nous connaît, verra de suite que nous avons conservé, — malgré tout, — la haute impartialité et la compétence extraordinaire qui faisaient le charme de nos chroniques d'autan.

Un petit coup d'encensoir, pour commencer! M. Coulon soigne la mise en scène d'une façon remarquable. Il a augmenté son corps de ballet; il l'a rajouté, — on demande la recette? — il a renouvelé les chœurs.

Dans ce milieu agréable à l'œil, paraît un ténor agréable à l'oreille. Notre fort ténor a la voix fraîche et sait chanter. Au risque de nous faire arracher les yeux par toutes nos lectrices, — jeunes et... moins jeunes, — nous le préférons à M. Verhees.

MM. Claeys et Guillaert se sont améliorés en vieillissant, — comme les bons crûs.

Mais après cela... c'est tout. M^{lle} Rey, notre juive de cette année, n'a avec les principes du chant que des rapports très éloignés.

O Chassériaux! toi qui n'étais pourtant qu'une juive de provi... ce, où es-tu?

La conclusion c'est que si M. Coulon s'imaginerait pouvoir conduire sa campagne jusqu'au bout avec une ombre de troupe pareille, il se fourrerait le doigt dans l'œil. Et ce ne sera pas son petit second ténor, à l'aspect cocherdefiacreux, qui extraira le dit doigt du dit œil.

UN HABITUÉ DU PARADIS.

Pavillon de Flore.

Le roi de Carreau obtient chaque soir un assez grand succès d'interprétation, le livret de cette pièce est d'ailleurs très original, et le public paraît s'amuser beaucoup des cascades acrobatiques de Tirechape et Mistigris.

M^{lle} Pérouze, la première chanteuse, est vraiment bien dans le personnage de Benvenuta; ce rôle n'a rien de grotesque, et de tous ceux qu'elle a joués jusqu'à présent, c'est encore celui qui convient le mieux à son tempérament. L'ensemble de la pièce marche assez convenablement, les interprètes jouent avec assurance, l'orchestre et les chœurs, comme toujours, ont droit à tous nos éloges.

Prochainement, *Les Braconniers*, opérette en 3 actes; on répète déjà, on dit beaucoup de bien de cet ouvrage; espérons et attendons.

Grande Brasserie Anglaise DE CANTERBURY

Pale-Ale, Light-Pale-Ale, Imperial-Stout

BIÈRES EN FUTS — 0 — BIÈRES EN BOUTEILLES

Agence dans toutes les villes de la Belgique

IMPORTATION EXPORTATION
ENTREPOT, CAVES, GLACIÈRES

Rue Chapelle-des-Clercs, 3, Liège

MAISON DE DÉGUSTATION

Rue Cathédrale, 57, Liège

Consommations des premières Maisons Anglaises, Françaises et Belges

Filets, Côtelettes et Viandes froides

GRAND
CAFÉ CHARLEMAGNE
PLACE ST-LAMBERT

Saison extra -- Bière de Tantonville -- Bock de Gruber
Munich, etc., etc.

12 - BILLARDS - 12

Réunions les jours de Marché.

MAISONS RECOMMANDÉES

Grand Hôtel Charlemagne
MOUZON SŒURS

26 - PLACE VERTE - 26

Table d'hôte à midi et demi et à 5 heures et demie. — Plats du jour de 11 heures du matin à 8 heures du soir.

Huitres de 1^{er} choix { Zélande, fr. 2-50
Royales, fr. 2-00 } La douzaine et 1/2 vin blanc ou vin rouge.

Théâtre du Pavillon de Flore

Bur. à 5 3/4 h. — Rid. à 6 1/2 h.

Dimanche 13 et Lundi 14 novembre 1887

Le Roi de Carreau, opéra-comique en 3 actes, par Leterrier et Vanloo, musique de Th. de Lajarte.

Les six Degrés du Crème, grand drame en 5 actes et 6 tableaux, de MM. Nus et Benjamin.

A l'étude :

Les Braconniers, Babilin, la Loi Jauna, opéras comiques. — Les Vacances du Mariage, et Durand-Durand, comédies nouvelles.

Théâtre du Gymnase

Place Saint-Lambert Bur. à 6 0/0 h. — Rid. à 6 1/2 h.

Dimanche 13 et Lundi 14 novembre 1887

Séraphine, comédie en 5 actes, de V. Sardou.

Publication officielle fondée en 1849

500,000 adresses

ANNÉE 1887

Annuaire Rozez

Almanach général du Commerce et de l'Industrie, de la Magistrature et de l'Administration

OU RECUEIL DES 500,000 ADRESSES

du Royaume de Belgique

rédigé sur des documents officiels fournis par les Administrations communales, les ministères, les corps administratifs, etc.

Prix de l'exemplaire :

Relié sur toile : 25 francs.

En vente au bureau de la Société anonyme de l'Almanach du Commerce et de l'Industrie de Belgique, rue Henri Maus, 43, à Bruxelles, et chez tous les libraires du pays.

A la Petite Populaire

Café tenu par M. E. Mouzon

RUE DE LA RÉGENCE, 29

Consommations de 1^{er} choix, Bières, Vins et Liqueurs

Vente de journaux et publications tels que : le Cri du Peuple, le Petit Journal, le Petit Parisien, la Réforme, la Chronique, la Gazette, le Peuple, la Patrouille, le Gourdin, l'Avenir, le Frondeur, le Rasoir, la Justice, la Bataille, etc., etc.

BOUCHERIE

Eugène NIBUS, frères et sœur

Rue Sainte-Marguerite, 104

Même maison :

Début de boissons, Bavière, Faro, Saison.

RASSENFOSSE-BROUET

26, Rue Vinave-d'Ile, 26

ORFÈVRE CHRISTOFLE

SEUL REPRÉSENTANT

Hôtel de la Couronne

Place du Théâtre

Alp. MOURMAUX

Entièrement remis à neuf. Dîners à prix fixe et à la carte.

Dîner à fr. 1-25 au choix : Potage, trois viandes, trois légumes, dessert.

Chambres pour voyageurs, à fr. 1-50. Diminution pour sociétés.

Cigares

La maison Noël Delrez, à Liège, est la seule qui fabrique le véritable cigare

D'ANDRIMONT

recommandable par son arôme et son bon goût. On le trouve en vente chez les principaux négociants.

AU SOLEIL D'OR

29 - Rue de la Cathédrale - 29

(Vis-à-vis de l'église St-Denis)

F. Deprez-Servais

Spécialité de montres fines. — Bijoux riches montés en diamants et en brillants. — Réparations très soignées de bijouterie et d'horlogerie. — Achat d'or et d'argent, vieilles monnaies et diamants.

Librairie D'HEUR

21 - Rue du Pont-d'Ile - 21

Livraison à 10 centimes :

LA GUERRE

PAR

H. Barthélemy

Ancien professeur d'Art et d'Histoire militaire à l'Ecole de Saint-Cyr, auteur d'AVANT LA BATAILLE, de L'ENNEMI, etc., etc.

LA GUERRE est une publication unique dans son genre; c'est le fruit de longues années d'expérience, de recherche et d'études approfondies.

Les nombreuses illustrations de LA GUERRE, confiées à nos premiers peintres et dessinateurs militaires, seront irréprochables comme exactitude et exécution.

Primes : 10 magnifiques aquarelles d'après les maîtres : De Neuville, Dupray, Portais, etc., etc.

J. LARDINOIS & C^{ie}

agents de change

47, rue du Pont-d'Ile, à Liège.

en face de la brasserie de M. Dejardin.

ACHAT ET VENTE D'OBIGATIONS ET D'ACTIONS

Echange de Monnaies étrangères. - Paiement de Coupons.

Un centime par coupon de 3 francs. Deux centimes par coupon de fr. 7-50, ou 25 centimes pour 100 francs de coupons, payables en Belgique.

Négociations à toutes les bourses de fonds publics

SOUSCRIPTION A TOUS LES EMPRUNTS

Echange de titres, versements, etc. — Vérification gratuite des tirages.



Compagnie "Singer,"

DE

NEW-YORK

Machines de tous les modèles et pour tous travaux

DERNIÈRE INVENTION

La machine à « Navette oscillante » est la meilleure que l'industrie ait produite.

PLUS D'ENFILAGE DE LA NAVETTE

Par la suppression des engrenages, la marche de la machine a acquis une légèreté et une rapidité incontestables.

Aiguilles excessivement courtes et par là plus résistantes. Fr. 2-50 par semaine. 10 p. c. de remise au comptant.

Liège : rue de la Régence, 7.

Seraing : rue Léopold, 68.

Maison Joseph THIRION

MÉCANICIEN

Délégué de la ville à l'Exposition de Paris

3 - Place Saint-Denis - 3

LIÈGE

Machines à coudre de tous systèmes. Véritables FRISTER et ROSMAN, garantie cinq ans. Apprentissage gratuit.

Atelier de réparations.

Pièces de rechange.

Fil, Soie, Aiguilles, Huile et Accessoires.

Lecteurs! Si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la

Grande Maison de Parapluies

48, RUE LÉOPOLD, 48

qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés, même à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

Economie sérieuse.

En achetant les fournitures de Bureaux et classes, papiers à lettres, chromos, etc., moitié prix des concurrents.

A LA CARTONNERIE

Rue Souverain-Pont, 25, Liège.

SALON DE COIFFURE

21, Place du Théâtre

Henri RABINEAU

PARFUMERIES ANGLAISE ET FRANÇAISE

Spécialité de taille Bressant, taille racine droite, taille de barbe, etc., etc.

Le client n'attend pas.

Liège, Imp. Emile Pierre et frère.